

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 25 mars 2025
19 heures 00**

CC/CR

N° 003244

**Finances - Budget Principal
- Affectation des résultats
au BP 2025**

Publié le :

Vendredi 28 mars 2025

VOTES POUR : 26

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 6

**M. Rémi ROLLAND,
Mme Céline CELCE,
Mme Céline RIGOUARD,
M. Henri GIORGETTI,
M. Christophe CARMINATI,
M. Dominique THEVENIEAU**

Le 25 mars 2025 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 12 mars 2025, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence de Madame Véronique ARNAUD-DELOY, Maire de la Commune d'Apt.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire),
M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint),
Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjointe), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint),
Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjointe), M. Yannick BONNET (7ème adjoint),
Mme Sylvie TURC (8ème adjointe), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint),
M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller
municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Brigitte BENOIT
DE SOLLIERS (Conseillère municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller
Municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal),
Mme Dominique SANTONI (Conseillère municipale),
Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale),
M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère
municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère municipale),
M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal),
M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller
Municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère municipale),
Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Emilie SIAS (2ème adjointe) donne pouvoir
à M. Jean AILLAUD, M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à
Mme Gaëlle LETTERON, Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal)
donne pouvoir à M. Frédéric SACCO, Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère
Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER, M. Nathan SAIHI (Conseiller
municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET,
M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Céline CELCE,
M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal) donne pouvoir à
Mme Véronique ARNAUD-DELOY

ABSENT : Mme Julie BOVAS (Conseillère municipale)

La séance est ouverte, Mme Célia BARBIER est nommée Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20250325-003244-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

Considérant que le Compte Financier Unique 2024, adopté ce jour, présente un excédent de fonctionnement de 988 707,23 euros et un résultat d'investissement négatif de 1 189 549,60 euros ;

Considérant que les restes à réaliser 2024 s'établissent à 1 303 124,56 euros en dépenses et 530 749,47 euros en recette, le résultat d'investissement cumulé corrigé des restes à réaliser 2024 s'établit à 1 961 924,69 euros.

Vu l'avis de la Commission des Finances du 11 mars 2025 ;

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement 2024 de 988 707,23 euros comme suit :

- 500 000,00 € au 002, solde reporté en recettes de fonctionnement.
- 488 707,23 euros au compte 1068 en section d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Reprend, le déficit d'investissement de 1 189 549,60 euros au compte de dépenses 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » au budget primitif 2024 du budget principal de la Commune.

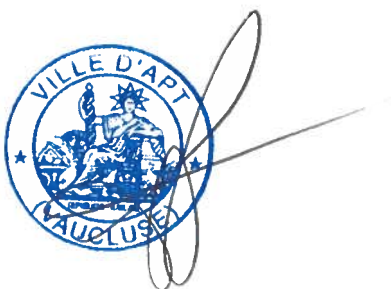
Vote, l'affectation du résultat de fonctionnement excédentaire 2024 du budget principal, qui sera réparti au sein du budget primitif comme suit :

- Au compte de recettes de fonctionnement 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour un montant de 500 000,00 euros.
- Au compte de recette d'investissement « 1068, excédents de fonctionnement capitalisés » afin de financer une partie des investissements prévus au BP 2024 pour un montant de 488 707,23 euros.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Mme Célia BARBIER

LE MAIRE D'APT
Madame Véronique ARNAUD-DELOY



Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20250325-003244-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025